Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Sainte Marguerite

DOSSIER DE PRESSE - 17/10/2025

LA PRÉSERVATION DES SOURCES SALÉES DE SAINTE-MARGUERITE

SOMMAIRE

- Les sources salées de Sainte-Marguerite..... page 4
- La convention de mécénat ..... page 8
- Les Eaux Minérales de Saintes Marguerite .....page 13
- Le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne page14

Pré salé de Sainte-Marguerite

CONTACTS PRESSE

- CEN Auvergne : Céline Chouzet - Responsable communication, vie associative et mécénat
  Tél. 04 73 63 18 63 - 07 77 07 70 81
  Courriel : celine.chouzet@cen-auvergne.fr

- Agromousquetaires : Thibaut Buisson - Responsable d'exploitation des Eaux minérales gazeuses de Sainte-Marguerite
  Tél. 04 73 39 99 84
  Courriel : thibaut.buisson@mousquetaires.com

Les sources salées de Sainte-Marguerite

Un patrimoine géologique unique

Communs au bord du littoral, les prés salés constituent de véritables curiosités géologiques à l'intérieur des terres. Sur le territoire métropolitain, la Lorraine et l'Auvergne peuvent se vanter d'abriter de tels trésors ! Reconnus habitats d'intérêts communautaires à préserver au niveau européen depuis 1992, les sources salées alimentent des plantes dites « halophiles » (qui aiment le sel). Les sources de Sainte-Marguerite, situées à proximité de l'usine d'embouteillage des Eaux Minérales Gazeuses de Sainte-Marguerite, font l'objet d'actions de préservation depuis 1997.

La mer au pied des sources

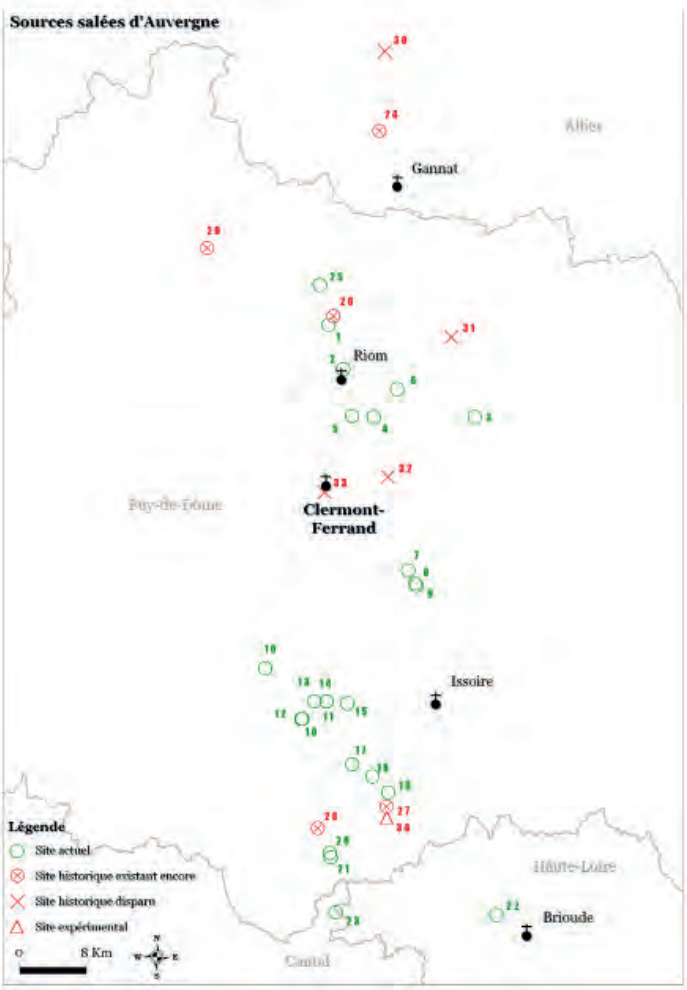

En Auvergne, **la répartition des sources suit les grands axes régionaux de fissuration des roches**, le long de la Chaîne des Puys et de la rivière Allier. Les eaux minérales des sources et prés salés trouvent ainsi leur origine dans l'eau de pluie qui s'infiltre par des fissures dans les couches géologiques profondes. C'est par ce long trajet que les eaux font le plein de minéraux : fer, calcium, zinc, potassium. **Dans certains cas très rares, l'eau se charge également en chlorure et en sodium** *(chlorure de sodium)* et donne naissance aux sources salées. En Auvergne, leur concentration en sodium reste cinq fois inférieure à celle de l'océan !

QUATRE CARACTÉRISTIQUES AUTOUR DES SOURCES ET PRÉS SALÉS

Des sources intermittentes
En Auvergne, le gaz carbonique est aussi à l'origine de sources qui jaillisssent régulièrement et par intermittence, parfois à plus d'un mètre de hauteur. Ce phénomène peu commun est dû à l'accumulation du gaz carbonique dans des poches profondes et étanches, qui expulse l'eau minérale vers la surface une fois une certaine pression atteinte.

Des couleurs naturelles étonnantes
La présence de sources salées s'accompagne de couleurs fortes : le rouge, fréquent au niveau des griffons, est lié aux oxydes de fer formés lors du contact de l'eau chargée en fer avec l'oxygène de l'air. Les traces noires sont observées sur certaines sources, liées au développement d'algues et à des réactions chimiques naturelles.

Les sources salées de Sainte-Marguerite

Le site de Sainte-Marguerite baigne dans une ambiance particulière, avec les vestiges de l'ancienne station thermale construite à la fin du XIXème siècle dont il ne reste aujourd'hui que des reliquats de décoration kitsches, appelées « folies ». La plupart des sources a été comblée pour des raisons sanitaires et pour permettre une exploitation du site, relancée en 1995 après le rachat du site par le groupe Agromousquetaires.

Trois sources restent visibles à proximité du pré salé :

- en bord de sentier et à proximité de l'Allier, **la source de l'île** est la première visible en allant sur le site.
- **le geyser** est une source captée intermittente : toutes les vingt minutes environ, l'eau jaillit d'un tuyau dans un vaste bouillonnement puis redevient calme. L'eau minérale se dilue aussitôt avec l'eau douce dans une petite roselière.
- **la source du tennis** s'épanche librement, permettant à la flore halophile de s'exprimer et participant à la formation du travertin.

C'est le surplus des captages expoités qui contribue majoritairement à la formation des prés salés et du travertin.

Geyser

Source du tennis

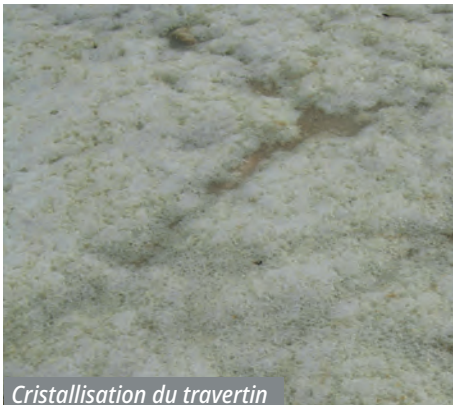
Cristallisation du travertin

Le travertin, la pierre calcaire née de l'eau

Le travertin est une roche formée par le calcaire abandonné par l'eau minérale le long de ses écoulements. Il s'agit de prétrifications naturelles formées lors du dégazage de l'eau à son émergence. Ces concrétions calcaires peuvent prendre des formes et des dimensions spectaculaires.

Un bouillonnement perpétuel

Salées, ferrugineuses et pétrifiantes, les sources salées d'Auvergne sont aussi gazeuses. Ce gaz se manifeste au niveau des griffons sous forme de bulles : il est composé à 95 % de gaz carbonique, les 5 % restants étant de l'oxygène, de l'azote, des gaz rares et du méthane.

Quelques définitions

SOURCE OU PRÉ SALÉ

- Une source est un point d'émergence visible à la surface de la terre, d'une eau d'origine profonde ou superficielle. Lorsque l'eau semble rester sur son point d'émergence et constituer un « petit bassin », on parle de **griffon**.
- Parfois, l'eau minérale salée n'est pas visible. Elle remonte des profondeurs de manière diffuse par de multiples petites fissures et permet la formation en surface d'un **pré salé** où seules les plantes adaptées peuvent se développer.

TRAVERTIN

- Roche calcaire formée par les minéraux déposés par l'eau minérale le long de ses écoulements.

Sources et prés salés en Auvergne

- Parmi les centaines de sources minérales, seule une vingtaine abrite des plantes de bord de mer. La quasi totalité des milieux salés d'Auvergne est préservée par le CEN Auvergne (plus de 75 % de la surface), soit 23 sites distincts et 13 hectares de milieux salés. Sans son action, plusieurs auraient disparu.

Les sources salées de Sainte-Marguerite

Un patrimoine naturel étonnant

À l'abri des volcans et à plusieurs centaines de kilomètres du littoral, la présence de sel dans l'eau permet le développement de plantes dites « halophiles » (halo = sel, phile = qui aime), normalement rencontrées en bord de mer. Contrairement à la végétation banale qui dépérit dans ce milieu, elles sont physiologiquement et anatomiquement adaptées pour vivre en milieu salé. Elles caractérisent un habitat d'intérêt communautaire dont la protection est prioritaire au niveau européen.

Une flore adaptée pour mieux supporter la salinité

Pour supporter ce milieu extrême, **la flore halophile est extrêmement perfectionnée** : souvent de taille réduite, elle limite la perte en eau à l'aide de feuilles et de tiges charnues. Certaines plantes développent également un système racinaire limitant l'absorption de sel. **La provenance des plantes halophiles reste toujours mystérieuse** : les hypothèses portent sur le transport des graines par les oiseaux migrateurs ou le vent.

Glaux maritime

Troscart maritime

Scirpe maritime

Puccinelle à épis distants

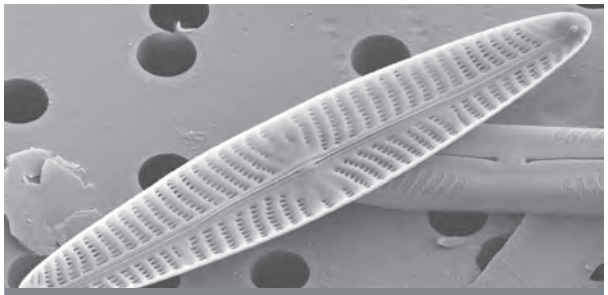
Diatomée « Navicula sanctamargaritae », vue interne (A. Beauger)

Une algue discrète

Des études réalisées par GEOLAB (*Aude Beauger)* ont confirmé le grand intérêt des sources salées pour les microorganismes. **Une nouvelle espèce de diatomées *(algues)* a été ainsi décrite** en 2016 et **porte le nom du site de Sainte-Marguerite.** Elle affectionne les eaux très minéralisées avec une température pouvant aller jusqu'à 30°.
(sources-diatomees.univ-bpclermont.fr)

Historique de préservation sur Sainte-Marguerite

1995 – Début du projet de sauvegarde et de valorisation des sources minérales salées en Auvergne par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne.

1997 – Intégration des sources salées de Sainte-Marguerite à ce réseau de sites. Rédaction du premier plan de gestion. Signature d'une convention de partenariat avec la Societé des Eaux Minérales Gazeuses de Sainte-Marguerite.

2002 – Réalisation des premiers travaux de réhabilitation des écosystèmes halophiles et aménagements du sentier.

2008 – Travaux pour améliorer la gestion des écoulements (arrêt du curage du fossé) marquant le retour de plantes rares, dans le cadre du site Natura 2000 « Val d'Allier - Alagnon » animé par le CEN Auvergne.

2018 – Signature d'une convention de mécénat permettant la mise en oeuvre d'actions plus ambitieuses et d'étendre l'intervention au champ captant des Graviers en rive gauche.

2023 – Mise en oeuvre des premières actions de gestion sur le champ captant des Graviers (notice de gestion 2020)

2024 – Arasement de l'ancienne usine et travaux de restauration des prés salés

2025 – Point d'étape avant renouvellement de la convention

Des milieux en voie de disparition

Depuis plus d'un siècle, **on assiste à une régression importante des milieux salés en Auvergne et un appauvrissement de la flore halophile** associée : les deux tiers des surfaces salées en Auvergne ont déjà disparu. Plusieurs raisons pour cela :

- **l'évolution des pratiques agricoles**, depuis les années 50, est responsable de la destruction de nombreux sites, tant par l'intensification des méthodes de production que par l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles.
- **la surfréquentation de certains sites et l'aménagement des griffons,** liés à l'utilisation des eaux minérales, sont parfois très dommageables aux plantes protégées.
- **le remblai des prés salés,** considérés comme des terres incultes servant de lieu de stockage de matériaux.

Un peu d'histoire

- À Sainte-Marguerite, sur les rives de l'Allier, neuf sources faisaient au XVIIIème la réputation de la station thermale, dont l'activité s'est développée par intermittence depuis l'époque gallo-romaine. En 1840, une ultime tentative est lancée par Michel Auguste Mandement : l'établissement comprend jusqu'à 9 baignoires et propose des soins grâce à une eau à 26°. Comme bien souvent, cette activité médicinale s'accompagne de la construction d'hôtel pour accueillir les curistes.
- Vendues aux enchères en 1889, les sources font alors l'objet de projets de commercialisation : le premier arrêté autorisant leur exploitation date de 1894. Les premières bouteilles sont commercialisées comme eau médicinale.

La convention de mécénat

Actions 2018 - 2025

La convention de mécénat entre la société des Eaux minérales gazeuses de Sainte-Marguerite et le CEN Auvergne voit le jour en 2018 : elle pérennise et renforce l'engagement préexistant entre les structures depuis 1997.
Objectifs : sur la rive droite, permettre la préservation des sources et prés salés situés à proximité de l'ancienne usine ; sur la rive gauche, étendre les actions au champ captant.
Les actions incluses dans la convention de mécénat couvrent les sites naturels de part et d'autre de l'Allier.

Les zones d'intervention

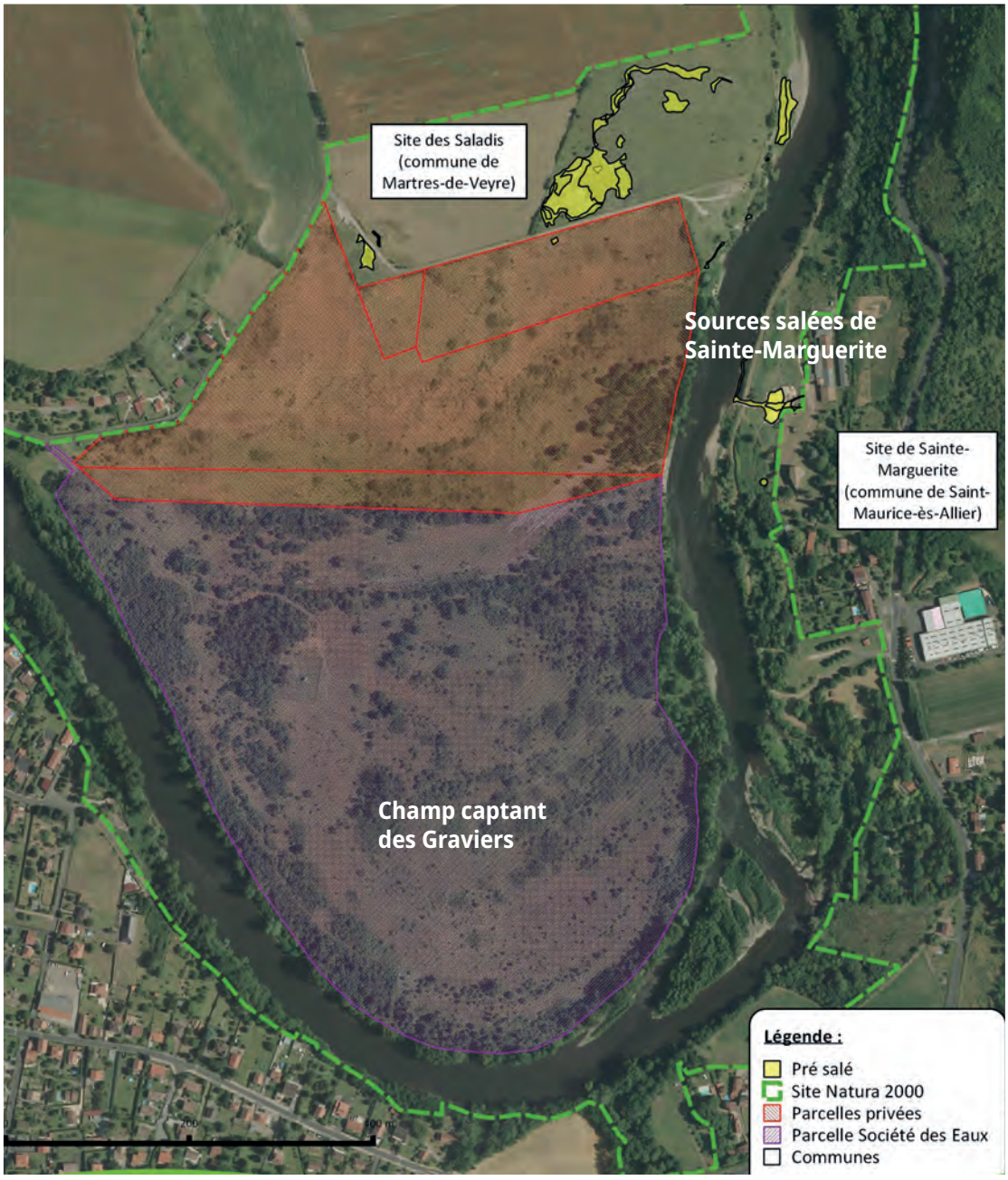

Les problématiques rencontrées

RIVE DROITE

L'enjeu majeur porte sur la préservation des sources et prés salés, ainsi que du travertin résultant de ces milieux. Au début de la convention, la problématique centrale reposait sur la gestion des écoulements des eaux non utilisées par l'usine. Alimentant le pré salé, le maintien des plantes halophiles et la formation du travertin, ces écoulements perturbaient l'accès à certaines infrastructures et étaient à étudier pour définir comment concilier préservation des milieux et maintien des activités.

RIVE GAUCHE

La parcelle du champ captant des Graviers, d'une superficie de 29 hectares, appartient aux Eaux minérales gazeuses de Sainte-Marguerite et **est utilisée à partir de 2019 comme point de captage principal**. Située dans un méandre, elle présente des pelouses sèches intéressantes à intégrer dans le cadre de la gestion globale de ce secteur de sources, et forme un ensemble cohérent à préserver avec la proximité des Saladis, autres sources salées gérées par le CEN Auvergne.

Sources de Sainte-Marguerite - Avant

La convention de mécénat

Actions 2018 - 2025

Les actions réalisées

RIVE DROITE

Les premières phases ont consisté dès 2019 à analyser la vitesse de concrétion, c'est-à-dire de **formation du travertin**, pour définir des pistes d'actions pour gérer les écoulements. L'objectif était de **diriger ces écoulements pour créer une nouvelle zone d'épanchement** au nord, sans inonder le chemin permettant d'accéder aux forages.

Des premières préconisations ont été émises mais ont finalement été adaptées, car 2024 a marqué un tournant dans le devenir du site industriel : **l'ancienne usine d'embouteillage située en bord d'Allier, inutilisée depuis l'installation en 1993 des nouveaux bâtiments à quelques centaines de mètres de là, hors zone inondable, a été arasée.**

Seul subsiste un local technique. Ce projet a permis de répondre aux préconisations initiales du CEN Auvergne, puisqu'une importante surface d'épanchement des eaux salées a ainsi été restaurée, permettant d'agrandir le pré salé. Le réaménagement de ce site était en discussion depuis plusieurs années et a pu se concrétiser avec la mobilisation d'Agromousquetaires et le soutien du Fonds Vert.

Les travaux ont été conduits sur une année, entre fin 2023 et fin 2024, et ont été réalisés avec l'appui technique du CEN Auvergne. Les photos avant/après prises en drone parlent d'elles-mêmes !

Une réflexion sur la valorisation du site a été engagée en 2025 en lien avec la commune.

Sources de Sainte-Marguerite - Avant

Sources de Sainte-Marguerite - Après

La force du réseau

- Ce projet de mécénat local résulte d'un partenariat national entre AgroMousquetaires, le Conservatoire du littoral et la Fondation Espaces naturels de France, après la réalisation d'une première expérience commune couronnée de succès en Savoie autour de la Société des Eaux d'Aix-les-Bains (unité de production dédiée à l'embouteillage d'eau de source).

- Devant la réussite de cette première opération et la qualité des relations développées en Savoie, le partenariat s'étend au niveau national : quatre des sources propriétés d'Agromousquetaires bénéficieront dès 2018 d'actions en faveur des espaces naturels *(protection, gestion, valorisation et sensibilisation des personnels, etc.)* à proximité des implantations du groupe à Aix-les-Bains (73), Saint-Martin-d'Abbat (45), Saint-Maurice-ès-Allier (63) et Paimpont (56). D'autres sites devraient compléter ce partenariat à partir de 2019 sur trois autres sources du groupe.

  Ce mécénat traduit la volonté du groupe Agromousquetaires de soutenir des projets de préservation de la ressource eau à proximité de ses sites industriels.

La convention de mécénat

Actions 2018 - 2025

RIVE GAUCHE

Des inventaires faunistique et floristique ont été réalisés en 2019 pour évaluer la biodiversité des prairies naturelles du champ captant des Graviers. **Ils ont notamment permis d'identifier la présence de huit pieds d'une espèce floristique patrimoniale et rare en Auvergne : le Cynoglosse de Crête (Cynoglossum creticum)**, désigné comme « Vulnérable » sur la Liste Rouge Régionale et menacé régionalement. Ces inventaires ont permis la rédaction d'une notice de gestion et de définir les enjeux prioritaires, portant sur **la préservation de la qualité de l'eau et la conservation des pelouses sèches existantes.**

Parmi les actions mises en œuvre, la plantation d'une haie arbustive et l'installation de quelques blocs rocheux à l'entrée du champ captant ont permis de limiter l'accès, notamment aux véhicules motorisés (quads, motos). Par ailleurs, avec le soutien du Fonds vert, des chantiers bénévoles sont régulièrement organisés pour contenir la présence d'Ailante glanduleux, arbre exotique envahissant, pour la préservation des pelouses sèches à orchidées.

Cynoglossum creticum

Chantier bénévole d'arrachage d'Ailante

Les Eaux Minérales Gazeuses de Sainte-Marguerite

C'est au cœur de l'Auvergne et de ses volcans que l'eau minérale gazeuse de Sainte-Marguerite se charge des minéraux qui font la richesse de son goût.

L'autorisation d'exploitation délivrée en 1894 par le Ministère de la santé a favorisé la commercialisation de l'eau de la Source La Chapelle dans les pharmacies dès 1929 dans des bouteilles en verre, puis en PET à compter de 1994. Le Groupement des Mousquetaires (Agromousquetaires) devient propriétaire de la Société des Eaux Minérales Gazeuses de Sainte-Marguerite en 1995.
Forte de ses 12 salariés, l'usine de 3000 m² embouteille aujourd'hui plus de 18 millions de litres par an sous 3 formats (50 cl – 75 cl - 125 cl). Vendues principalement dans les points de ventes Intermarché, les bouteilles sont également commercialisées dans divers réseaux locaux.

Obtenue en 2013, la certification IFS symbolise ses engagements en matière de qualité, de développement durable, d'amélioration des processus de fabrication et de gestion des ressources humaines.

Usine des Eaux Minérales Gazeuses de Sainte-Marguerite

À propos d'Agromousquetaires

- Via son pôle Agromousquetaires, appuyé sur son modèle unique de « Producteurs et Commerçants » et conservant la maîtrise de l'approvisionnement et de la qualité, le Groupement « Les Mousquetaires » est engagé dans le soutien à l'agriculture, l'économie des territoires et la pérennisation des PME en France. Avec 56 unités de production, 10 filières et 11 000 salariés, Agromousquetaires est aujourd'hui le 5ème acteur agroalimentaire français.

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

30 ans d'implication sur le territoire

Depuis 1989, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Auvergne s'investit dans la préservation des espèces, des habitats naturels ou aménagés par l'Homme, de la biodiversité et des paysages en Auvergne. Par la constitution d'un réseau de sites via la maîtrise foncière et d'usage, il protège et valorise le patrimoine naturel comme véritable bien commun.

Une stratégie d'action autour de trois axes

PRÉSERVATION D'UN RÉSEAU DE SITES PAR LA MAÎTRISE FONCIÈRE ET D'USAGE

Constitué de 297 sites et couvrant 3077 hectares sur le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et le Cantal, le réseau de sites du CEN Auvergne couvre différents types de milieux (*landes et tourbières d'altitude, lacs de chaux et marais de plaine, vallée alluviale de l'Allier, forêts de montagne, de plaine et des bords de cours d'eau, pelouses et landes sèches, sites géologiques, vergers conservatoires de variétés fruitières anciennes*). Ces sites sont majoritairement gérés avec et par des agriculteurs et nombre d'entre eux sont aménagés pour l'accueil du public.

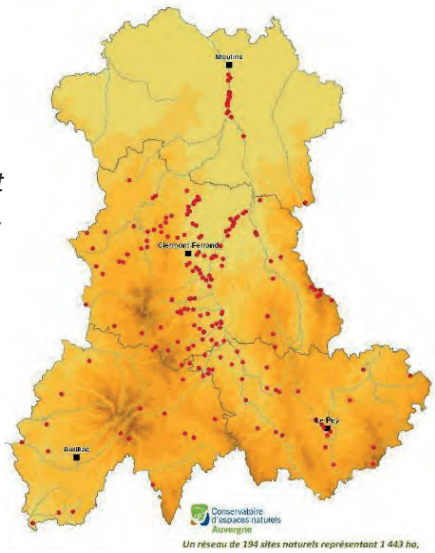

VALORISATION, PARTAGE ET TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Le CEN Auvergne s'attache à **sensibiliser le plus grand nombre sur les questions de biodiversité**, avec notamment une mission importante d'information et de formation auprès des étudiants, des socioprofessionnels et des entreprises. Son action s'étend également sur **le pilotage d'actions régionales** comme l'information et la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes, le développement de la connaissance autour de la biodiversité et de sa gestion *(ZNIEFF, etc.)* ou encore **la coordination des actions** en faveur de certaines espèces menacées *(PNA, etc.)*.

01 02 03

APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Le CEN Auvergne accompagne et soutient les politiques publiques en proposant des actions positives à conduire sur les territoires. Il intervient également comme **opérateur sur le terrain dans leur mise en œuvre**, en animant des Espaces Naturels Sensibles *(ENS)*, des sites Natura 2000 ou des Contrats Territoriaux ou en étant par exemple gestionnaire de Réserve Naturelle Régionale *(RNR)*. Il accompagne également les acteurs privés dans le déploiement de leurs projets en faveur de la biodiversité.

Une assise citoyenne faisant partie de l'ADN de l'association

Fort de sa culture associative, **le CEN Auvergne bénéficie du soutien et de l'engagement de ses adhérents.** Qu'elles soient membres du conseil d'administration ou du conseil scientifique, conservateurs et conservatrices de sites ou encore bénévoles sur le terrain, ce sont plus de 300 personnes qui s'impliquent au quotidien pour la préservation de la biodiversité. Aujourd'hui, le bénévolat au CEN Auvergne représente près de 5 400 heures par an et se décline sous toutes ses formes *(participation à des chantiers, réalisation d'inventaires naturalistes, reportage photos, tenue de stand, etc.)*

Marathon naturaliste sur les Haute-Chaumes

Un réseau régional et national

Au niveau Auvergne-Rhône-Alpes, **six Conservatoire d'espaces naturels** travaillent de concert pour accompagner les politiques de la Région *(SRADDET, Réserve Naturelle Régionale, Natura 2000, attractivité et vie économique des territoires, tourisme, agriculture)* et de l'État, ils réunissent 210 salariés et préservent un réseau de 701 sites.

Premier réseau de gestionnaires d'espaces naturels depuis 40 ans en France et outre-mer, les Conservatoires d'espaces naturels disposent d'un savoir-faire historique et unique au service de la protection de l'environnement et de la préservation du patrimoine naturel. Ils ont créé en juillet 2011 le Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels, devenu en 2023 la fondation reconnue d'utilité publique **Fondation Espaces naturels de France,** outil juridique adapté pour recevoir les dons et legs.

4500 SITES NATURELS GÉRÉS

300 000 HECTARES PROTÉGÉS

1200 SALARIÉS + **8500** ADHÉRENTS

Chiffres clés

LES HOMMES ET LES FEMMES DU CEN AUVERGNE

- 568 adhérents dont 29 personnes morales
- 330 bénévoles réguliers
- Un conseil d'administration composé de 16 membres
- Une équipe salariée de 49 personnes réparties sur 3 départements (Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire)

ACTEUR DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

- Un budget de 3,2 millions d'euros environ
- Un budget équilibré entre fonds européens (FEDER, FEADER, etc.), État, Région, Départements, Communes et EPCI, Agences de l'eau, financeurs privés (entreprises, citoyens, etc.)

UNE ACTION RECONNUE PAR QUATRE AGRÉMENTS

- Le CEN Auvergne est agréé par l'État et la Région comme « Conservatoire d'espaces naturels » (article L414-11 du Code de l'environnement)
- Le CEN Auvergne est agréé par l'État comme Entreprise solidaire d'utilité sociale (article L3332-17-1 du Code du travail)
- L'action du CEN Auvergne intervient dans le cadre de la Protection de l'environnement (article L 141-1 du Code de l'environnement), agrément délivré par l'État
- Le CEN Auvergne bénéficie, par l'intermédiaire de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, de l'agrément Education nationale

www.cen-auvergne.fr

Restons connectés !

@CENAuvergne

Maison de la Nature et de l'Environnement - 17 avenue Jean Jaurès 63200 MOZAC
Tél. 04 73 63 18 27 - Courriel : contact@cen-auvergne.fr
Antenne Haute-Loire : 5, rue de la Roche Buffeyre - ZA La Bourzède 43300 LANGEAC
Antenne Cantal : 8, route de Rachaldrat 15170 NEUSSARGUES-EN-PINATELLE